L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
BUREAUX, No 73 RUE DE CHARTRES.
NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI MATIN, 30 MAI.

FEUILLETON.

LES TROIS SAURAIN

PAR

ÉMILE RICHEBOURG.

IV—(Suite).

La jeune fille obéit.

"Quelle est belle, quelle est belle !" soupira le [illegible] en jetant à la jeune fille un regard [illegible].

Quant au médecin, [illegible], ravi, fasciné, dans [illegible] il avait repris ses lunettes [illegible] sur son nez.

"Oui, M. Saurain, disait pendant ce temps M. Journeux, la santé de ma fille m'inquiète. J'aime mon enfant, et vous comprenez que je ne veux pas la perdre. Depuis quelques jours elle me paraît triste, elle ne rit plus, son appétit diminue ; il a [illegible] une cause à cela. Parfois, je la surprends dans une situation singulière ; elle a les yeux ouverts et on dirait qu'elle dort. Ce sont là de fâcheux symptômes, n'est-ce pas, monsieur Saurain ? Emma me dit bien que je me trompe, qu'elle ne souffre point, mais vous comprenez que je ne la crois pas. C'est à moi, son bon père, à veiller sur sa chère santé ; vous comprenez, monsieur Saurain !

—Oui, M. Journeux, répondit le médecin ; cependant, ce que vous venez de me dire sur l'état de mademoiselle n'a rien qui doive trop vous alarmer, avec quelques soins nous parviendrons, j'en suis certain, à lui rendre l'appétit et sa gaieté d'autrefois.

—Alors il va falloir des remèdes ; quel qu'en soit le prix, je les achèterai, M. Saurain ; vous comprenez, il s'agit de ma fille."

Le médecin ne put s'empêcher de rire malgré la présence d'Emma.

"Rassurez vous, dit-il au rentier, les remèdes que je vous indiquerai ne vous ruineront pas. D'abord, nous allons essayer de la promenade. Ainsi, il faut que mademoiselle sorte régulièrement tous les jours et [illegible] au moins pendant deux heures. Blanche-Fontaine lui offrira une promenade aussi agréable que salutaire.

—Elle sortira, M. Saurain, elle sortira, répondit M. Journeux, évidemment très satisfait. C'est le cas de dire à quoi tient la santé ! Oh ! vous êtes un bien grand médecin.

—Dans quelques jours je passerai chez vous pour savoir le résultat que nous aurons obtenu."

La consultation était donnée. Emma, pendant ce temps, s'était amusée à regarder sur une table des oiseaux, des insectes et autres petits animaux empaillés.

M. Journeux prit les mains du médecin et les serra en lui secouant les bras vigoureusement.

Les deux frères accompagnèrent le père et la fille jusque dans la rue.

Après le déjeûner, le clerc, descendant à l'étude, rencontra Charlotte dans l'escalier. La vieille fille s'arrêta devant lui et le regarda en souriant avec malice.

"Qu'y a-t-il donc ? demanda le jeune homme.

—Oh ! rien, monsieur Auguste, répondit la servante d'un ton goguenard ; seulement, je pensais que ce vieux richard de M. Journeux a une bien belle fille. Est-ce que vous ne vous en êtes pas aperçu ?"

Le jeune homme éprouva une sorte de sensation douloureuse.

"Pourquoi ne m'en serais-je pas aperçu ? dit-il froidement ; une beauté comme celle de Mlle Journeux sera toujours remarquée, et je crois avoir des yeux comme vous."

Charlotte n'eut pas le temps de répliquer ; Auguste était déjà en bas de l'escalier à la porte de l'étude.

"Elle sait que j'aime Emma, pensa le jeune homme : elle a entendu notre conversation de ce matin. Après tout, qu'importe, je n'ai rien à craindre, je suis aimé."

Deux jours plus tard, le docteur Saurain alla chez M. Journeux.

"Monsieur Saurain, lui dit le rentier, je suis très content de vous. Ma fille a retrouvé sa gaieté comme par enchantement ; l'appétit est revenu. Je suis fou de joie, vous comprenez.

—Je ne m'attendais pas à une guérison aussi prompte, répondit le médecin ayant l'air de réfléchir.

—Oh ! elle est bien encore un peu malade, reprit le rentier ; ainsi, elle est toujours pensive par moments.

—Ah ! fit le médecin.

—J'ai confiance en vous, monsieur Saurain, vous comprenez.... Croyez-vous que je doive m'inquiéter de cela ?

—Non, répondit le médecin préoccupé.

—Oh ! tant mieux. Je m'étais déjà tranquillisé en me disant : "Le docteur m'a dit de ne pas m'alarmer ; c'est un homme trop sérieux pour vouloir tromper un pauvre père qui n'existe que dans son enfant."

—Je vous remercie de m'avoir si bien jugé, M. Journeux.

—Toute maladie doit avoir une cause, n'est-ce pas, M. Saurain ? Ne pouvez-vous pas me dire d'où vient cette rêverie étrange à laquelle mon Emma est sujette ?"

Le médecin eut un tressaillement imperceptible.

"Depuis un instant je cherche à assurer mon jugement sur votre fille, dit-il d'un air bonhomme : maintenant, je suis sûr de ne pas me tromper ; il faut marier votre charmante fille le plus tôt possible, M. Journeux.

—Marier Emma ! s'écria le rentier avec un singulier accent.

—Oui, fit le médecin, il le faut absolument, sans quoi...

—Sans quoi ? interrogea le père avec effroi.

—Sans quoi, reprit le docteur en hésitant, vous vous exposez à perdre votre fille."

M. Journeux se recula avec épouvante en poussant un sourd gémissement. Les petits yeux ronds du docteur Saurain étincelaient avec une vivacité extrême; son nez, ses joues, son front, jusqu'à ses oreilles étaient d'un rouge de feu.

"Marier ma fille ! répéta le rentier dans son angoisse ; mais, monsieur Saurain, on ne trouve pas un mari ainsi du jour au lendemain, vous comprenez."

En voyant la mine piteuse du brave homme, le docteur regretta presque ce qu'il avait dit avec intention et par calcul.

"Mon cher monsieur Journeux, dit-il, vous vous affectez trop vraiment. Sans doute, il faut marier votre fille, mais la chose n'est pas tellement pressée, que le temps de trouver un mari doive vous manquer. Les hommes à marier sont nombreux dans la ville. Remarquez, continua-t-il en appuyant sur les mots, que je ne parle pas des tout jeunes gens, mais d'hommes sérieux, dont la position est faite et l'honorabilité reconnue, ce qui offre une garantie à un père désireux d'assurer le bonheur de son enfant

—J'entends, monsieur Saurain; mais encore faut-il trouver un de ces hommes, vous comprenez.

—Attendez, mon cher monsieur Journeux, avant peu.... vous verrez, vous serez satisfait."

Quand le médecin fut parti, le rentier poussa un gros soupir en songeant que, pour marier sa fille, il fallait qu'il se dépouillât d'un quart, d'un tiers peut-être de la moitié de sa fortune. Mais la menace du docteur vibrait cruellement dans son cœur que deux sentiments occupaient exclusivement : l'avarice et l'amour paternel. Se déposséder soi-même quand on a passé sa vie à élever des autels à la fortune, quel supplice affreux !

Cependant nous devons dire, pour l'honneur du père d'Emma et pour rendre hommage à la jeune fille, qu'après une lutte terrible, dans laquelle les deux sentiments de M. Journeux combattirent en désespérés, l'affection du père l'emporta sur l'amour de l'argent.

V

Depuis que Mlle Journeux, cédant à un désir de son père, se promenait tous les jours de trois à cinq heures du côté de Blanche-Fontaine, le notaire Saurain négligeait un peu son étude et son frère ses malades. Sans s'être donné rendez-vous, ils se rencontraient souvent sur la promenade ou dans les environs de Blanche-Fontaine, le bois de Boulogne des Langrois.

La première fois qu'ils se trouvèrent face à face, dans une allée ombragée de superbes tilleuls, ils furent saisis d'un profond étonnement. Pendant quelques secondes, ils se regardèrent avec défiance.

Ce fut le notaire qui, le premier, essaya de justifier son absence de l'étude.

"J'ai si souvent rabâché que je devais prendre de l'exercice, dit-il à son frère, que je me suis enfin décidé à marcher un peu aujourd'hui. Je suis enchanté, ravi de ma promenade ; d'abord je sens qu'elle m'a fait du bien ; ensuite, les environs de notre ville sont réellement délicieux à parcourir, Blanche-Fontaine surtout ; j'en ferai ma promenade favorite.

—Tu pourrais aller jusqu'à Saint-Geosmes, dit le médecin en mordant sa lèvre inférieure, ce qui, chez lui, indiquait une assez vive contrariété.

Le notaire ne vit rien ; son regard venait de se porter d'un autre côté, et, avec un sourire qu'il croyait gracieux, il s'inclinait profondément. Son frère s'empressa de l'imiter en descendant sa tête à la hauteur de ses genoux.

Mlle Journeux, accompagnée de sa gouvernante, passait devant eux. Elles les saluèrent avec une grâce charmante.

Peu de jours après, le médecin allant faire une visite à Mlle Journeux, aperçut son frère qui, sortant d'une rue adjacente, entrait comme lui dans la rue des Moulins. Il marcha à sa rencontre.

Tous deux s'arrêtèrent brusquement à quatre pas de distance et s'examinèrent de la tête aux pieds. Voici la cause de leur surprise : sans s'être prévenus, ils avaient abandonné leur habillement quelque peu [illegible] pour un autre complètement neuf, depuis le chapeau jusqu'aux bottes; les gants de soie noire eux-mêmes étaient remplacés par des gants de chevreau d'une couleur voyante assez prétentieuse.

—Ah çà ! dit le notaire, tu t'es donc fait faire des habits neufs ? Pourquoi ne m'en as-tu rien dit ?

—Ma foi ! je puis t'adresser aussi les mêmes questions, répondit le médecin.

—C'est vrai, au fait.

—Si nous avons changé de vêtements, reprit le médecin, c'est qu'apparemment les autres ne nous convenaient plus.

—Et si nous ne nous sommes pas prévenus, ajouta le notaire, c'est que chacun de nous voulait faire une surprise à l'autre.

—C'est cela même, dit le médecin.

Et ils se mirent à rire.

—Où donc vas-tu ainsi ? demanda le notaire.

—Je viens de visiter un malade et je vais en voir un autre à la porte de Dijon, répondit le médecin. Et toi, où allais-tu ?

—Moi, je viens de faire une course et je rentre chez nous.

—Ah ! fit le médecin en regardant son frère en dessous. Eh bien ! continua-t-il, [illegible] à bientôt.

[illegible] quelque chose, se [illegible]. Il n'allait pas à la porte de [illegible], mais chez M. Journeux. Aurait-il [illegible] sur sa fille ? Faudra voir.

—Mon frère est un rusé compère, pensait le médecin ; je suis sûr qu'il allait voir M. Journeux. Est-ce que les grands yeux de Mlle Emma l'attireraient rue des Moulins ? [illegible] que je [illegible].

[illegible] échangèrent à peine quelques paroles pendant le souper ; ni l'un ni l'autre ne songea à présenter sa tabatière à son frère. [illegible] et Charlotte ne comprenait rien [illegible] tout à fait étrange. [illegible] pour la première fois, des regards qui avaient le désir de s'entendre.

Les deux frères prirent leur café vivement, se dirent bonsoir avec un peu de froideur et se retirèrent chacun dans sa chambre.

—Dites donc, Monsieur Auguste, demanda Charlotte au jeune homme qui quittait la table à son tour, savez-vous ce qu'ont vos oncles aujourd'hui ?

—Mais non.

—Ils sont tout drôles, tout je ne sais comment, n'est-il pas vrai ?

—Je suis de votre avis, Charlotte.

—Et vous n'avez pas un peu l'idée de ce qui peut leur être arrivé ?

—Nullement.

—C'est bien singulier.

—Singulier, en effet, dit le jeune homme en s'éloignant.

—C'est bon, se dit la vieille fille, j'épierai, il faudra bien que je sache quelque chose."

Certes, si le jeune Saurain avait pu lire dans la pensée des deux frères, il aurait été moins indifférent, moins [illegible] ; il se serait senti frissonner en voyant son bonheur menacé. Mais plus heureux que le flatteur de Dis de Syracuse, rien ne l'avertit du danger qui planait sur sa tête. Quel n'eût pas été son désespoir s'il eût supposé qu'un de ses oncles pouvait lui enlever Emma, la bien-aimée de son cœur !

Rentré chez lui, le médecin ouvrit la fenêtre et pencha sa tête sur la rue, afin que l'air pût sécher son front et son cou baignés de sueur. Mais comme il n'avait rien d'intéressant à regarder dans la rue, son mouchoir qu'il promena sur son visage, fit ce que l'air chaud ne faisait pas assez vite. Alors, il se mit à marcher à grand pas dans sa chambre.

"Plus de doute, se disait-il, mon frère songe sérieusement à épouser Mlle Journeux. S'y serait-on jamais attendu ? Heureusement qu'il ne sait pas que moi-même.... Je ne puis trop m'applaudir de ne lui avoir rien dit. C'est égal, il faudra me hâter, et, lorsque j'aurai la parole du père, que j'ai déjà disposé à m'accueillir, monsieur mon frère ne sera plus à craindre.

D'ailleurs, je suis plus jeune que lui, mes cheveux ne sont plus noirs, il est vrai, mais mon frère est complètement chauve. A tout bien considérer, je lui suis préférable, et le choix de M. Journeux doit nécessairement se porter sur moi."

Ce que je ressens dans mon être est étrange ; mon sang réchauffé circule plus vite dans les artères, il se précipite vers mon cœur qu'il fait battre violemment, j'ai des instants de grande tristesse, des instants de gaieté folle, il me semble que je n'ai que vingt-cinq ans. Serais-je donc amoureux ? Pourquoi non ? Ah ! comme je me repens maintenant d'avoir perdu mes plus belles années, car que m'ont-elles laissé ? De l'or, le bien-être, mais pas un joyeux souvenir au cœur. La fortune ! est-ce qu'elle vaut toutes les joies ineffables qui m'apparaissent depuis quelques jours ? Non, non, non. Mon frère et moi nous avons été coupables ; car nous n'avons point compris que l'homme n'est pas au monde seulement pour travailler, mais aussi pour aimer et donner l'existence à d'autres hommes. Nature grande et belle, nature sainte créée par Dieu, je veux t'offrir une réparation !"

Pendant ce temps, assis dans un fauteuil, la tête renversée sur le dossier et regardant la rosace du plafond, le notaire monologuait de son côté :

"Je me trompe fort, disait-il, ou mon frère n'est pas tout à fait insensible à la beauté de Mlle Emma. Mais je le connais, c'est un profond égoïste : il est mort quant au cœur ; il n'a pas eu et n'aura jamais l'idée de faire sa femme de Mlle Journeux. Il ne sait rien de ma secrète ambition ; c'est heureux ; elle serait capable de s'opposer de tout son pouvoir à la réalisation de mon unique désir.

"A ton âge, me dirait-il, y songes-tu ! épouser une enfant ! Mais il ne te reste plus que quatre cheveux sur la tête, tes mâchoires n'ont presque plus de dents, et, d'ici quelques années, ton ventre, déjà proéminent, t'empêchera de te mouvoir. Et puis, je ne veux pas que tu changes rien à notre vie si bien arrangée. De quel droit viendrais-tu placer entre nous deux une étrangère ?"

Tout beau, mon frère, à quarante-trois ans on n'est point un vieillard ; si je n'ai plus de cheveux, je porte une perruque qui me va fort bien et qui possède le don de me rajeunir. Mes dents sont tombées, dites-vous : eh bien, je ferai un voyage à la capitale, et, pour une centaine de francs je reviendrai les mâchoires bien garnies. Je prends du ventre, c'est vrai ; hélas ! je ne puis le nier ; mais vous m'avez dit qu'en marchant beaucoup je le ferais diminuer, je marcherai beaucoup. Quant à notre vie, si bien arrangée, apprenez, mon frère, que depuis quelque temps je la trouve monotone ; elle m'ennuie. Je ne serais pas fâché qu'une étrangère, comme vous dites, vînt un peu l'égayer. Vous la trouverez jeune, cette étrangère. Ah ! ah ! ah ! fit-il en riant, mais c'est un défaut que je vois adorable, moi.

(A continuer.)

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 29 mai 1872.

Il ne s'est rien passé de nouveau sur le marché monétaire. La demande d'escompte, dans les banques et au dehors, a encore été assez bonne. Dans les banques, tous les bons billets sont acceptés ; au dehors, les billets No 1 accompagnés d'excellentes garanties collatérales se négocient aisément, tandis que ceux de second ordre ou qui ne présentent pas les garanties nécessaires passent difficilement, même aux taux les plus élevés. Une très grande [illegible] à longue échéance.

Nous avons remarqué parmi les négociations d'aujourd'hui, du papier hypothécaire No 1 à 10. Il a été offert du papier de commerce No 1 à 9 1/2.

L'or a trouvé plus d'acheteurs qu'hier et a été ferme. Il a ouvert à 113 1/4 à 113 3/8 contre 113 5/8 à New York et fermé à 113 1/4 à 113 1/2 contre 114 à New York. Il a touché, dans l'intervalle, à 113 5/8 contre 114 1/8 à New York. Les transactions annoncées comprennent $130,000, dont $24,000 (1000, 1000, 1000, 8000 et 13,000) à 113 1/4; $31,500 (2500, 3000, 4000, 7000 et 15,000) à 113 3/8; $42,000 (1000, 3000, 3000, 5000 et 30,000) à 113 1/2; $33,000 (5000 et 18,000) à 113 5/8. Nous n'avons entendu mentionner aucune vente d'argent. Nous cotons les demi-piastres américaines à 108 à 109, les piastres mexicaines à 3 1/2 à 5 1/2 de prime sur l'or.

Les offres de change sterling ont été plus nombreuses. Le marché a été plus animé à des cours plus fermes, sans, néanmoins, qu'il y ait eu de hausse positive. Les opérations de sterling s'élèvent à 75,800 livres, dont £25,000 (10,000 et 15,000) connaissement à 123 1/8, 3000 clear No. 1 à 124, 13,800 (1800 et 12,000) dito à 124 1/4, 20,000 dito à 124 5/16, 5000 (1000 connaissement de navire et 5000 de banque) à 124 3/8, 7000 (2000 et 5000) de banque à 125, 1000 de banque à 110 en or.—Dans les francs, la seule forte somme qui ait été annoncée est de 175,000 en change de commerce, à 4 60. Les banquiers et autres obtiennent 4 57 1/2 de petites sommes pour remises.—A la clôture, le sterling était coté à 124 à 124 1/4 le connaissement et clear No. 1 et — à 125 le change de banque; les francs, à 4 60 à —.

Le change américain était plus abondant ; il a fléchi de 1/16 pour cent, mais les banques ont encore tiré sur New-York à 3/8 de prime. Les ventes sont : $100,000 (20,000, 30,000 et 50,000) sur New-York, à 1/8 de prime; $293,000 (3000, 10,000, 20,000, 20,000, 25,000, 25,000, 25,000, 25,000, 50,000, 25,000, 25,000, 20,000 et 20,000) à 3/16 de prime; $55,000 (15,000, 20,000 et 20,000) à 7/32 et 3000 à 1/4. Ces sommes forment un montant de $451,000 dont la plus grande partie a été obtenue des banques.

Les checks en or sur New-York ont été aux mêmes taux qu'hier. Une vente de $40,000 s'est faite, à New-York, pour une personne d'ici, à 114.

Les actions sont encore très négligées. Les seules ventes annoncées sont : 10 actions de la banque Nationale de la Nile-Orléans à $97 ; 24 de la compagnie de gaz de Jefferson City à $55.50.

Une vente de $10,000 de bonds sept pour cent de la ville s'est faite à —. La demande a été très faible.

On n'a pas annoncé de ventes de mandats.

$1,200 de certificats d'allocations de la ville se sont vendues à 73, $500 à 73 1/2, $1000 à 73 1/2 et $800 à 74.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE.

Mercredi, 29 mai 1872.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 2550 balles prises à des prix plus pleins et qui ont montré une hausse assez générale de ¼. Nous haussons nos cotes en conséquence.

Nous reproduisons en outre les chiffres de l'Exchange, lesquels regardent les listes courantes de ses types, tandis que nos chiffres à nous regardent les listes en moyenne avec les chiffres extérieurs pour le strict.

	Listes en moyenne.	Chiffres de l'Exchange
Low ordinary..	17¾ à 18¼	—
Ordinary.......	19¾ à 20¼	—
Good ordinary.	21¾ à 22¼	22—
Low middling.	23¼ à 23½	23¼
Middling......	23¾ à 23⅞	23¾
Strict middling	24— à 24¼	—
Good middling.	24½ à —	—

ÉTAT DU COTON

Stock en mains le 1 sept. 1871, bal....		25323
Arriv. dep. le dern. état....	474	
Arrivé précédemm........	1038758	
Pour échantillons, coton naufragé, etc...........	13511—1052743	
		1078066
Expédié aujourd'hui......	6151	
Expédié précédemment...	1021100	1027251
Stock en main et sur navire, non expédié........		50815
Stock l'année dernière....		95409

DOUVES EN CHÊNE—Le stock en mains est plutot faible en ce moment, mais les recettes de l'article deviennent plus copieuses. La demande est bonne, principalement pour France, pour l'Espagne et l'Angleterre, mais les prix sont plus faciles à cause d'une hausse du fret. Les douves extra pour pipes, livrées à côté du navire, commandent $300 à 310 les 1200; do pour vin $130 à 135 ; extra pour boucauts $140 à 150, extra pour claires, $100 à 105, do pour baril $60 à 65, do pour barillets $45 à $50.

SUCRE—40 boucauts de sucre sont arrivés ce matin venant de plantations. La demande a été bonne aujourd'hui pour le commerce des épiciers et pour l'Ouest et les ventes ont embrassé 200 boucauts en plusieurs lots comprenant les envois au débarcadère et la balance qui est sous les hadgards à 8¼ c pour le fair 9¾ c pour le good fair, 10¼ c pour le prime, 10½ à 10¾ c pour la qualité de choix et 10¾ cts pour le jaune clarifié.

MÉLASSE—Seulement 22 barils de mélasse ont été reçus de plantations ce matin: la mélasse est claire et s'est vendue à 30 c le gallon.

FARINE—Le marché continue à être calme, mais les demandes ont été plus actives aujourd'hui et il s'est vendu 535 barils de l'article.

SUIF—Il n'y en a que très peu en mains. Coté 9 à 9¼ c la livre.

FARINE DE MAÏS—Les prix en ont haussé et les détenteurs demandent actuellement $3 50 le baril. Il n'y en a pas en premières mains et les recettes en sont faibles.

MAÏS—Stock rond de maïs en sacs. La demande est modérée et les prix ont faibli. Il s'en est vendu 8000 sacs dont [illegible] d'ordinaire mélangé à 72 c 200 de mélangé et [illegible] de blanc mélangé à 74 c, 1200 de blanc à des conditions privées, 100 de jaune à 75c [illegible].

AVOINE—Le marché est plus facile pour les acheteurs, le stock est rond et la demande modérée, vente de 1500 sacs dont 150 d'ordinaire à 53 c, 650 de l'Ohio à [illegible] c et 100 à 57 c.

PORC—Calme. Le mess est tenu à $13 25 le baril et il y a des acheteurs qui prennent à $13 le baril. Le détail se fait à $13 50 le baril.

SAINDOUX—Le marché est calme, bien que le stock en mains ne soit pas fort.—Nous cotons le [illegible] en tierçons 9 c, le raffiné 9¾, en barillets 10 ¼ c la livre de kettle rendered à 11 à 11¼ c la livre.

LAINE—Le marché est calme, les acheteurs se tenant à l'écart, [illegible] la livre.

CAFÉ—Le marché est calme, mais ferme et le stock entre les mains de commerçans est de 13000 caisses et point en premières mains. Le 29 courant un envoi de 1644 caisses venant de [illegible] ont changé de mains à 18¼ c la livre. Nous cotons prime 18½ à 19 c, [illegible] bon 18¼ à 18 ¼ c, fair 17¾ à 18c, [illegible].

DRÊCHE ET HOUBLON—Le marché est bien pourvu de drêche de l'Ouest laquelle est en bonne demande et est ferme à $1 25 à $1 50 le boisseau, les lots d'inférieur se vendent $1 10 à $1 20. Les stocks de bon houblon de New York sont faibles et commande 90 c à $1 la livr. l'inférieur du Wisconsin 75 à 85c.

COMESTIBLES—Il n'y a pas de vieilles pommes de terre ici, les nouvelles se vendent—$3 50, en sacs, et celles de la Louisiane en barils $4 à $9, les oignons nouv. de la Louisiane, en sacs $4 75 et en baril, $6 ; les choux nouveaux de la Louisiane 12 à 18 c la tête, $20 pour la choucroute. Les légumes nouveaux sont pris pour l'Ouest. Les haricots sont rares, le blanc du Nord commande $12 50, de l'Ouest $11 à 11 50 le baril, pois verts $8 à 9 50 le baril.

HUILE DE LARD—Tenu à 75 c le gallon.

PEAUX—Le stock de l'article est modéré et la demande active, les peaux vertes commandent 9 à — c la livre, les peaux vertes salées 10¼ à 12c, peaux sèches salées 15 à 16½c, peaux chevreau vertes 11 à 12, do salées, peaux flint 17 à 17 ½ c.

SEL—Il ne se fait que peu de chose dans l'article. Deux chargements sont tenus à des prix plus élevés. Il n'y a pas de chargement en route pour notre marché. La dernière vente de chargement a eu lieu à $1 42½.

Les taux des commerçans sont de $1 60 à $— —pour le gros et 1 80 à — — pour le fin.

Aujourd'hui quand de forts lots sont pris en entrepot il est fait une déduction de 10 cts pour le drayage. Le sel des Turks Island est rare et se vend à $1 30 à $1 35 en sac de deux boisseaux. Le sel de table en poche se vend de 2½ à 7½ chaque selon la proportion.

TOILE D'EMBALLAGE—Il n'y a pas eu de mouvement dans le gros et la demande locale est calme. Les commerçans vendent: chanvre de l'Ouest, la toile de chanvre et de lin, de l'Ouest se vend en détail 18 à 18 ¼ c la livre. La toile de l'Inde en balles se vend en détail 16 à 16¼ c.

MOUSSE—La bonne qualité continue à être rare et en demande active. La médiocre est négligée et entièrement invendable aujourd'hui. La laine de la campagne reste à nos derniers chiffres, savoir : 3 à 5 c la liv, la mousse ramassée en ville commande 6 à 10½ c.

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 29 mai 1872.

Arrivé, hier—217 bœufs du Texas, 43 veaux et veaux d'un an, 121 cochons.

Vendu—188 bœufs du Texas, 264 veaux et veaux d'un an, 90 cochons.

A vendre—737 bœufs du Texas, 331 veaux et veaux d'un an, 545 cochons, 395 moutons, 72 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, par liv. net..	11	à	13
Bœufs du Texas, choix, par tête	50 00	à	55 00
Bœufs du Texas, 1re qlt., par tête	[illegible]	à	[illegible]
Bœufs du Texas, 2e qlt., par tête	[illegible]	à	[illegible]
Bœufs du Texas, 3e qlt., par tête	14 00	à	18 00
Cochons, par livre, gr.....	[illegible]		[illegible]
Moutons, 1re qlt., par tête....	[illegible]		[illegible]
Moutons, 2e qlt., par tête....	[illegible]		[illegible]
Vaches à lait, 1re qlt., par tête	[illegible]		[illegible]
Vaches à lait, 2e qlt., par tête	[illegible]		[illegible]
Veaux de lait par tête....	[illegible]		[illegible]
Veaux d'un an par tête....	[illegible]		[illegible]
Chèvres, par tête....	[illegible]		[illegible]
Bœufs, prix moyen par livre....	[illegible]		[illegible]
Porc			[illegible]
Veau			[illegible]
Mouton			[illegible]

Avis de Société.

Le soussigné a formé aujourd'hui une société avec J. P. MALCAMPO, sous la raison sociale de F. SANCHO & Co., et il continuera comme par le passé, les affaires de groceries et importation.

Nile-Orléans, 15 mai 1872. F. SANCHO, No 229, Vieille-Levée.

17 mai—1m

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

La société qui a existé jusqu'à ce jour entre les soussignés, sous la raison C. K. GIRARDEY & Co. a expiré par limitation le 30 avril 1872. L'un ou l'autre des associés est autorisé à signer en liquidation.

Nile-Orléans, 1er mai 1872.
C. K. GIRARDEY,
THOS. L. MACON,
NICHS. J. HOEY.

AVIS DE SOCIÉTÉ.

Les soussignés continueront les affaires au No 17 de l'Exchange Place, sous la raison C. K. GIRARDEY & Co., et se chargent de la liquidation des affaires de l'ancienne maison.

M. JOHN H. O'CONNOR est devenu, aujourd'hui, leur associé.

Ils sont reconnaissants du généreux patronage que le public a accordé à l'ancienne maison et espèrent le mériter encore par leur dévouement aux intérêts de leurs clients.

Nile-Orléans, 1er mai 1872.
C. K. GIRARDEY,
NICHOLAS J. HOEY.

Je recommande avec plaisir à mes amis la nouvelle maison C. K. GIRARDEY & CO.
Nile-Orléans, 1er mai 1772. THOMAS L. MACON.
2mai—1m

MAISON FONDÉE EN 1848.

LA PLUS GRANDE MANUFACTURE DE
PARFUMERIE
—ET—
SAVON DE TOILETTE
DU SUD.

Fabricant de la CELEBRE EAU DE COLOGNE qui a constamment remporté le prix aux diverses Expositions des Etats-Unis.

[illegible] meilleur marché et supérieur à l'article importé.

Echantillons à la disposition du public.

Aussi—Grand assortiment de Savons et Articles de Parfumerie.

Magasin et Fabrique RUE DE CHARTRES No 46, entre Bienville et Douane.

2 mai MAJD AUGUSTE DOUSSAN.

AVIS.

Le public est prévenu de ne pas négocier un billet tiré par J. F. Aucoin, endossé par C. Rouyer, à l'ordre de R. G. Rawlins, daté Nouvelle-Orléans 14 février 1872, échéant le 1er juin 1872, pour la somme de cinq cents piastres—partie du paiement de l'affrètement du bateau à vapeur "Lizzie Hopkins" pour le mois de juin 1872—Les conditions du dit billet n'ayant pas été remplies, le paiement du dit billet sera refusé.

10 mai. J. F. AUCOIN.

Des lettres circulaires de crédit,

Pour toutes les parties de l'Europe, sont tirées sur Londres par la Banque nationale de l'Etat, aux Nos 31 et 33 de la rue du Camp.

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.
9 mai—1m

Important pour les Cafés et Salons de Bière.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il délivre à domicile le meilleur CINCINNATI LAGER BEER à $6 50 par demi-baril.

ROBERT FASNACHT, 24 et 26 rue Poydras
7 avril—6m

VINGT-TROISIÈME ÉTAT ANNUEL
—DE LA—
Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croissant.
(CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.)
Nile-Orléans, 18 mai 1872.

Conformément à la Charte, les Directeurs publient l'état ci-après des affaires de la Compagnie, à la date du 30 avril 1872 :

Primes sur les risques d'incendie, pour l'année....	$194,069 44	
Primes sur les risques maritimes, pour l'année....	61,350 64	
Primes sur les risques de rivière, pour l'année....	183,298 36	—$438,718 44
Primes acquises, moins les réassurances et les primes de retour....		358,153 65
Pertes remboursées, à savoir :		
Sur risques d'incendie....	$48,276 43	
Sur risques maritimes....	46,460 13	
Sur risques de rivière....	111,826 02	—$206,562 58
Taxes, escomptes au lieu de scrip, timbres, dépenses, comptes d'intérêt, etc., moins l'escompte, etc....	$66,647 26	—$273,229 84
Profits nets....		$79,923 81
La Compagnie possède l'Actif suivant :		
Comptes à recevoir....	$60,567 90	
Prêts sur hypothèque....	88,943 33	—$149,511 23
Prêts sur nantissement de valeurs sur demande....	195,545 15	
En caisse....	55,598 12	—$251,143 31
Propriétés immobilières....		75,000 00
Bonds de la ville, actions de banques et autres....		188,887 00
Primes en voie de rentrée....		61,337 86
		$725,129 40
La Compagnie a aussi des billets en souffrance, des actions et des bonds pour une somme de....	$280,102 82	
Scrips forfaits....	10,318 87	
Intérêts en mains sur scrips....	60,968 64	

L'état ci-dessus est un extrait exact et fidèle des livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, secrétaire.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nile-Orléans.
Certifié sous serment et signé par devant moi, ce 18 mai 1872.
W. H. EVANS, Juge de la Seconde Cour de Justice de Paix, de la Paroisse d'Orléans.

Le Conseil des Directeurs a décidé qu'il serait payé un intérêt de SIX POUR CENT, [illegible] sur tous les certificats de scrips, entre les mains des porteurs légaux des dits, à partir du second lundi du mois de juin prochain.

Il a aussi déclaré un dividende de scrip de trente-cinq pour cent sur les primes [illegible].

THOMAS A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, secrétaire.

DIRECTEURS :

Sam'l H. Kennedy,	John Phelps,
C. T. Buddecke,	P. H. Foley,
A. G. Ober,	A. Thomson,
R. H. [illegible],	B. Newgass,
P. N. Strong,	Victor Meyer,
Joseph Bowling,	J. J. Gerrard,
S. B. Newman.	

10 mai—1an

LOTERIE.

Compagnie de la Loterie [illegible]

Loterie de Numéros Simples.
MAGNIFIQUE COMBINAISON.

GROS LOT ------ [illegible]

Tirage le SAMEDI, 1 juin, [illegible]
HOWARD, [illegible]

[illegible]

Billets entiers : $20—coupons en proportion.
Lots payables en plein, sans déduction.
Les ordres doivent être adressés à
CHAS. T. HOWARD, Président,
Lock Box 692, Bureau de Poste de la Nile-Orléans.
Envoyez un mandat sur la Poste ou enregistrez votre lettre.

AVIS.—Compagnie de [illegible]—Avis est donné aux actionnaires de cette compagnie, qu'un neuvième versement de cinq piastres par action ordinaire et un cinquième versement de cinq piastres par action préférée de la compagnie ont été appelés par le Conseil de direction et devra être effectué, le [illegible], aux bureaux de la compagnie, No 31, de la rue Carondelet.

ALEX. BONNEVAL, Secrétaire.
2 mai—15f

Dernière Notification.

Bureau du Collecteur des Taxes d'Etat, Premier District, No 9 rue Carondelet.
Nouvelle-Orléans, 25 mai 1872.

Après le premier de juin des saisies de salaire seront lancées contre toutes personnes qui doivent une licence pour l'année 1872. Cette notification est positivement la dernière, et les parties sont de nouveau averties qu'elles éviteront des [illegible] et de grands frais en venant payer promptement.

GEORGE A. SHERIDAN, Collecteur.
25 mai—jus 1er juin

$1000 DE RÉCOMPENSE—En conséquence du grand nombre de pièces de cinq sous (nickel) contrefaites que l'on glisse dans les boîtes des chars des rues pour le paiement du trajet, une récompense de mille piastres sera donnée pour l'arrestation et la conviction de toute personne qui aura fait et passera sciemment dans n'importe quelle boîte des chars de cette ville ces pièces de cinq sous contrefaites. Et cent piastres seront données pour l'arrestation et la conviction de toute personne qui mettra sciemment dans la boîte des pièces de cinq sous en nickels contrefaits. Les conducteurs ont reçu pour instruction de faire arrêter à l'instant toute personne qui jetterait dans les boîtes de telles pièces contrefaites.

G. T. BEAUREGARD, Président N. O. and Carrollton Railroad Co.
F. WINTZ, Président N. O. City Railroad Co.
ARCH. MONTGOMERY, Président Crescent City Railroad Co.
A. McLEAN, Président St. Charles Street Railroad Co.
E. J. HART, Président Canal and Claiborne Street Railroad Co.
R. H. SCHMIDT, Président Orleans Railroad Co.
11 mai—30f

Association des Citoyens pour la Résistance à la Taxe.

Bureau Central, No 56, rue du Camp.

Les seules listes d'[illegible] membres de l'Association sont [illegible] chez M. Jos. Carrere, [illegible]; chez M. H. F. Stricker, [illegible]; chez M. D. F. Scanlan, 291, rue Commune, [illegible].

Les signataires doivent être inscrits à l'un des bureaux ci-dessus, pour pouvoir profiter des avantages offerts par la ligue.

Par ordre de la Direction.
JULIEN MICHEL, Avocat résidant au Bureau Central, de midi à 3 heures.
15 mai

Avis.

Association du Peuple pour la résistance au paiement des taxes inconstitutionnelles.

Président	D. Warren Brickell, M. D.
Vice Présidents 1er Dist.	B. Florance.
2d	Jules Tuyes.
3me	Juge T. H. Kennedy.
4me	[illegible]
5me	Jos. Carreras.
6me	Geo. G. Garner.

Membres du Conseil d'Administration :

[illegible]

Secrétaire [illegible]
Trésorier [illegible]
F. R. SOUTHMAYD, Secrétaire.
10mai—1m

Taxes de Ville.

DÉPARTEMENT DES FINANCES,
Hôtel-de-Ville, 1er mai 1872.

Le soussigné est maintenant prêt à recevoir les taxes autorisées par la nouvelle loi de conversion, et qu'on pourra payer de la manière suivante :

Une piastre et vingt cents comptant et une piastre cinquante-cinq cents en certificats de taxes [illegible] pour cent de remboursement, certificats d'allocations, mandats de la police métropolitaine et certificats d'écoles.

Les personnes qui ont payé deux pour cent sur les taxes de cette année pourront payer les autres trois quarts en certificats, etc., mentionnés plus haut.

Il convient peut-être d'annoncer que [illegible] paiement de l'intérêt, etc.

JNO. S. WALTON, Administrateur des Finances.
1er mai—an 31

Chemin de Fer de la Nile-Orléans, de Mobile et du Texas. — Division de la Mobile.— Avis Spécial.—Les citoyens de la Nile-Orléans sont informés qu'à dater du 10 mai 1872, des billets d'excursion et de voyage à une grande réduction seront à vendre au bureau, à l'angle des rues Camp et Commune, en face du City Hotel, pour le Bayou Miller, Lookout, Bay St. Louis, Pass-Christian, Mississippi City, Biloxi, Ocean Springs et Est-Pascagoula—aller et retour. Le convoi de la Côte va jusqu'à Ocean-Springs ; il part à [illegible] P. M. et arrive à 10 h. A. M., tous les jours, excepté les dimanches.

G. W. R. BAYLEY, Surintendant-général.
8 mai—an 31

Manufacture de coton de la Louisiane, Nouvelle-Orléans, 13 avril 1872.—Conformément à une résolution adoptée le 10 courant, par le conseil de Direction de cette Compagnie, une assemblée des actionnaires aura lieu le LUNDI, 20 mai 1872, à 2 heures de l'après-midi, au bureau, No 37 de la rue Carondelet, à l'effet de prendre en considération et de décider, par un vote, la question de savoir s'il convient [illegible] de la Compagnie, laquelle question peut être décidée par les trois quarts des actions représentées à cette assemblée, en vertu de l'article 20 de la Charte.

GEO. [illegible], Secrétaire.
13 avril—30f.

Avertissement.

Putnam's Patent Bottle Stopper Fastener.

Les soussignés ayant acheté de Henry W. Putnam, de Bennington, comté de Bennington, état du Vermont, LE DROIT EXCLUSIF de se servir du PATENT BOTTLE STOPPER pour la ville de la Nouvelle-Orléans et des villages avoisinants, préviennent le public de cette ville et des villages de Gretna, Alger, McDonough, Freetown, Jefferson City, Carrollton, Boutigny, Millaudon et de tous les autres villages qui touchent à la Nile-Orléans, de ne pas employer le dit PATENT BOTTLE STOPPER FASTENER sans en avoir préalablement obtenu le droit et le privilège des soussignés. [illegible] devant les tribunaux et tenus responsables de tous les dommages qui en résulteront.

Les soussignés préviennent également le public de ne pas se servir, d'acheter ou de vendre les bouteilles employées par eux et faites expressément pour leurs eaux minérales, et portant le nom de PABLO & CO., fabrique d'eau minérale, aux Nos 270 et 272 de la rue Royale.

Les personnes qui s'en serviront, en achèteront ou en vendront sans le consentement par écrit des soussignés, seront poursuivies conformément à la loi et tenues responsables de tous les dommages.

PABLO & CO.
Fabricants d'eau minérale, aux Nos 270 et 272 de la rue Royale.
5 mai—3 mois.

Perdu,

Un BILLET pour la somme de [illegible], tiré par [illegible] à son propre ordre, [illegible] daté du 13 décembre 1870, payable à un an de date, portant huit pour cent d'intérêt, [illegible] propriété du Phoenix National Bank de New-York.
3 mai—30f

N. O. GOLD PEN FACTORY,
COIN
St-Charles & Commercial Place

PORTE-PLUMES et CRAYONS aux prix de fabrique.

303 PLUMES. Les pointes les plus fines du monde. PLUMES à fontaine. PLUMES pour dames. PORTE-PLUMES en or.

Nouvelles POINTES faites aux plumes pour 50 cts et 75 cts. 1er déc—1 an

DÉPOT CENTRAL
DES AMATEURS.
55 .... Rue St Charles 55
F. CHARLEVILLE.
—AU FUSIL ROUGE—
ARTICLES DE PECHE,
NOUVEAUX ET FRAIS.

Le soussigné a pris des arrangements [illegible]

Agent spécial des [illegible]

MEDICAMENTS.

[illegible]

Les Appareils sont sans égals en Amérique ou en Europe.

[illegible]

LE GRAND REMEDE !

LE SIROP [illegible]

[illegible] par le GRAFTON MEDICINE CO. [illegible]

A vendre par tous les pharmaciens [illegible]

Dr. Méd. O. R. LAENG,
DE LA FACULTÉ DE COPENHAGUE
(Danemark.)
Successeur du Dr. Méd. [illegible]
OCULISTE,

Consultations au No. 248 rue du Canal, entre Carondelet et Baronne, le traitement spécial des maladies des yeux.

Consultations tous les jours (Dimanches exceptés), de 11 à 2 heures, en anglais, français, espagnol, allemand et danois. 28 avril—1m

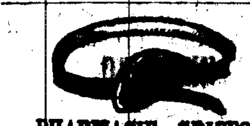

PHARMACIE GRIFFO,
285 . . ROYALE . . 285
COIN HOPITAL.

Reçu, par le dernier steamer, un assortiment complet de
Bandages herniaires,
(PELOTES ANATOMIQUES)
Venant des premières fabriques de Paris. Chaque bandage est appliqué par M. Griffo. A vendre à un prix très modéré.
1mars—3m

DENTISTES.

Le Dr. CHARLES E. KELLS
DENTISTE, [illegible]

Révolution ! Révolution !
LES DENTS !
[illegible]

DENTISTE. Le docteur ALLEN, No 12 rue Dryades [illegible]

Pièce supérieure au complet pour $20 seulement.
Le DR CHS MERMILLIOD [illegible]

J. A. PERIER.
PIANOS ET HARMONIUMS,
96 .... ROYALE 96
CONCURRENCE IMPOSSIBLE.
La maison J. A. PERIER vient de recevoir un choix considérable [illegible]

INSTITUTIONS.

JEFFERSON ACADEMY,
42 .... RUE BOURBON 42
Entre Bienville et Douane.
Dirigée par
G. J. LORD.
Les familles qui désirent placer leurs enfants au Jefferson Academy sont priées de le faire de bonne heure. 1avril—6m

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES.
Dirigé par Mme MATTHEY,
Successeur de Mmes LAVILLEBEUVRE et DERON,
No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.
On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.
21 fév—6m

LE LOCQUET-LEROY,
Institution Collégiale de la Nile-Orléans,
No 289 rue du Camp,
Entre les rues Calliope et Poydras.

L'ANNÉE scolaire de cette Institution commencera le LUNDI, [illegible] septembre, dans le vaste local [illegible]

[illegible] désire prévenir les familles et le public que cette Institution n'a aucun point de rapport avec [illegible]

Pour détails et circulaires, s'adresser à l'institut, ou par lettre: P. O. Box [illegible].
[illegible] LOCQUET-LEROY, Directrice.

G. W. DUNBAR & SON
FABRICANTS DES
SIROPS DE FRUITS
Qui ont obtenu la Médaille. [illegible] premier prix à l'exposition.
Ils seront vendus par les grocers au prix de fabrique.
7avril

L'Argent ne peut pas l'acheter !
CAR LA VUE EST SANS PRIX ! !

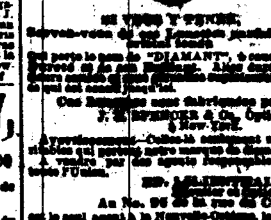

ET VOUS Y TENEZ;
[illegible] "DIAMANT", à cause de sa dureté et de son brillant. [illegible]
Ces lunettes sont fabriquées par J. E. SPENCER & Co., Opticiens, à New-York. [illegible]
Au No. [illegible] rue du Canal, est le seul agent à la Nouvelle-Orléans [illegible]

Scierie VARIETY, à Vapeur.
SMITH & [illegible]

PRÉPARATION de bois [illegible]

J. BOUCHOUX,
Couvreur-Ferronnier, 48, rue St-Pierre
GRILLAGE,
NOUVEAUX MODÈLES.
Verandahs, Balcons, Entourages, [illegible], Réparations de [illegible]
A PRIX RÉDUITS.
avril—1an,Mar,J.S.

DIVERS.

LE CÉLÈBRE CULTIVATEUR HOLLYWOOD.

J'ANNONCE [illegible]

[illegible] inventé par MM. VON PHUL & MALLON, [illegible]

[illegible]

P. GONTHIER.
[illegible]
[illegible] Rue St-Charles, [illegible]

[illegible]

Sucres, Mélasses et Sirops.

SUCRES RAFFINÉS—[illegible]
A. THOMSON & Co.
No 43 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—"Golden Syrup" article supérieur [illegible] de la Raffinerie Crescent City. A. THOMSON & CO., No 43 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP ET MÉLASSE RAFFINÉS—[illegible]
A. THOMSON & CO.
No 43 de la rue Tchoupitoulas.

MÉLASSE DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de mélasse d'habitation, en barils, [illegible]
A. THOMSON & CO.
No 43 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRE CLARIFIÉ—[illegible] qualités, blanc et jaune, en barriques et barils.
A. THOMSON & CO.
No 43 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRE DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de Sucre d'habitation en barriques et barils.
A. THOMSON & CO.
No 43 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES ÉTRANGERS—de Cuba, de Demerara et de Porto-Rico, en barriques et en caisses.
A. THOMSON & CO.
5 oct—1 an No 43 de la rue Tchoupitoulas.

Charbon. Charbon.
C. W. TUCKER,
MARCHAND EN GROS
De Charbon de Pittsburg,
No 21 rue Perdido, [illegible]
[illegible]

JULIUS LOEFFLER,
48 .... RUE ROYALE 48
[illegible]
Il se charge de relever et redorer [illegible]
9 déc—1an

SEULE AGENCE
DE LA CÉLÈBRE MARQUE DE
Martini Sola & Co.

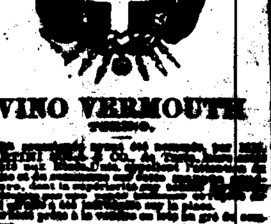

VINO VERMOUTH
TORINO.

Les soussignés ayant été nommés par MM. MARTINI SOLA & CO., [illegible]

[illegible]

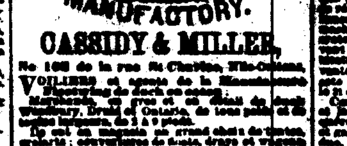

CASSIDY & MILLER,
No 102 de la rue St-Charles, Nle-Orléans.
VOILIERS et agents de la Manufacture [illegible]
Ils appellent l'attention des contracteurs des compagnies de chemins de fer [illegible]

$60 et $65.
MACHINE A COUDRE

WILCOX & GIBBS,
A L'USAGE DES FAMILLES.
Mue par la main et par le pied.
La seule dont les dames délicates puissent se servir à cause de sa légèreté.
Toutes les machines perfectionnées à vendre.
NOTRE NOUVELLE
MACHINE [illegible]
[illegible]
M. S. Hedrick, Propriétaire.
Au No 162 de la rue du Canal, Nle-Orléans.
On demande des AGENTS pour la [illegible]

Fonderies Machines, &c.

Chaudières à Sucre du Tennessee.
[illegible]
APPARTENANT à MM. WOODS, YEATMAN & CO.—Le soussigné a constamment en dépôt [illegible] GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, [illegible]
E. T. LAVILLEBEUVRE, [illegible]

FONDERIE DE LEEDS.
(ÉTABLIE En 1825.)
[illegible]

FONDERIE SHAKESPEARE,
RUE GIROD,
Entre les rues Baronne et Dryades,
Nle-Orléans.
JOS. A. SHAKESPEARE.
[illegible]

Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG,
[illegible]
Machines à vapeur, moulins à sucre, [illegible]

Le Docteur J. B. PEREZ,
[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la paroisse d'Orléans.

[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

[illegible]

ÉTAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse de Jefferson.
— No. 3,973. —

[illegible]

Shérif de la paroisse Jefferson.

SEIZIÈME ÉTAT ANNUEL
—DU—
Factors' and Traders' Insurance Company,
37 .... Rue Carondelet 37
Nouvelle-Orléans, 16 mai 1872.

[illegible]

ED. A. PALFREY, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE,
[illegible]
EDWARD IVY, Notaire Public.

[illegible]

— DIRECTEURS —
[illegible]

BANQUE DU PEUPLE.
[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

[illegible]

PAR ALBERT PAUL.

[illegible]

PAR M. BARNETT.

[illegible]

Propriété de la ville à vendre.

[illegible]

Feutre d'Irlande à Toits.

[illegible]

PLUSIEURS PRIX ET MÉDAILLES.

[illegible]

DE D. ANDERSON & SON,

[illegible]

Compagnie d'Assurance HOPE
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Bureau, No. 37 rue du Camp.
QUINZIÈME TABLEAU ANNUEL.

[illegible]

E. PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

[illegible]

ED. BARNETT, Not. Pub.

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle des MARCHANDS
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
No. 104 DE LA RUE DU CANAL.
DIX-SEPTIÈME ÉTAT ANNUEL.

[illegible]

ÉTAT DE LA LOUISIANE

[illegible]

L'ÉQUITABLE,
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE DES ÉTATS-UNIS.
(The Equitable Life Insurance Society of the United States.)

[illegible]

A. P. CLEVELAND,

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

[illegible]

Vente Sans Réserve.

[illegible]

PAR G. DE FERIET & CO.

Meubles ! Meubles !! Meubles !!!
Vente positive et sans réserve, pour cause de départ.

[illegible]

Très jolie résidence, à étage, en briques, bien finie, à mansarde — No 122 de la rue de l'Esplanade, [illegible]

[illegible]

Très agréable résidence de très grand prix, en bois et à étage, dans la rue des Grands-Hommes, entre les rues St-Ferdinand et [illegible]

[illegible]

Grande et agréable résidence d'été située à Ocean Springs.

[illegible]

Terrains de prix pour bâtir, dans la rue Marigny, entre les rues Amour et Bons-Enfants.

[illegible]

Terrains de très grand prix, pour bâtir, [illegible]

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO.

300 lots Linge—Articles de clientèle.
100 " Lingerie de messieurs.
150 " Chapeaux panama, paille et feutre.
100 douzaines Sacs de voyage et Sacs de chemins de fer.

[illegible]

Vente de consignataires.

[illegible]

PAR VOORHIES, AUDLER & CO.

[illegible]

PAR G. GUINAULT.

Propriété rue St-Philippe [illegible]

[illegible]

PAR E. M. MONTGOMERY.

[illegible]

[illegible] ÉTAT ANNUEL
—DE LA—
Compagnie [illegible] d'Assurance Mutuelle.

[illegible]

THOS. A. ADAMS, Président.

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle
—DE LA—
Nouvelle-Orléans.
Au coin des rues Canal et Camp.
[illegible] ÉTAT ANN., 1871

[illegible]